

LISTES D'UNION POUR LE GALOP FRANÇAIS



PASSION
OBSTACLE



Les 9 engagements de l'Union pour le Galop Français

Le constat, vous le connaissez :

Une crise de croissance du PMU, une crise d'audience du Galop, une situation dégradée pour trop d'acteurs, une équation financière inquiétante, un risque de spirale de récession.

1. AVENIR - La défense et le développement du modèle français :

Préserver notre système associatif, son fonctionnement coopératif, son financement par le biais du pari mutuel : ne suivons pas l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne dans leur chute ;

2. ÉQUILIBRE - S'appuyer sur les équilibres suivants pour construire un ensemble qui fonctionne et profite à tous les acteurs :

plat/obstacle : le 2/3-1/3 est une répartition non négociable

province/Paris

courses « à recette » et courses « de prestige »
prix de courses, primes de soutien à l'élevage ;

3. ORGANISATION - Mettre en place une gouvernance nouvelle pour France Galop :

Transformer « une Institution » en « une société de service » dans l'intérêt de son développement futur et des acteurs : propriétaires, éleveurs, entraîneurs, jockeys ;

4. CHAMPS DE COURSES - Préserver le maillage des hippodromes sur tout le territoire :

C'est un atout maître : un outil commercial, un support de communication et de promotion, une force de lobbying ;

5. CONVIVIALITÉ - Développer l'attractivité des courses, retrouver le sens de la fête à Paris et en régions :

Favoriser le plus possible les grands rendez-vous le week-end et les jours fériés et à des horaires correspondant à ceux des loisirs. Retrouver la convivialité d'une journée aux courses ;

6. PROPRIÉTAIRES - Mettre le propriétaire au centre du dispositif :

Retrouver les notions de proximité et de plaisir, l'effet loisir et de prestige. Encourager le développement des écuries de groupe et profiter de leur régime juridique et fiscal ;

7. RELANCE- Négocier un nouveau partenariat avec l'État :

L'État perçoit 1 milliard d'euros sur nos jeux chaque année : son intérêt est lié au nôtre. Un accord gagnant/gagnant doit être conclu. Le financement des investissements (en particulier au PMU), celui de l'activité (les allocations), un ajustement de la fiscalité des propriétaires et des éleveurs (y compris une TVA réduite pour les foals et yearlings), profiteront en final aux deux parties ;

8. GÉRER - Un plan d'économies de France Galop à la mesure des besoins :

Un choc de productivité est nécessaire. Au-delà du périmètre seul du Galop, la mise en commun ou la fusion avec le Trot et le PMU des moyens non spécifiques aux spécialités doit engager une nouvelle ère de gestion ;

9. L'OBJECTIF DES OBJECTIFS - Les huit engagements ci-dessus n'auraient pas de sens s'ils ne servaient les allocations :

Le retour de la croissance des prix et des primes engagera une nouvelle phase de développement du Galop français, en obstacle et en plat, en Province et à Paris.

